

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 14 mai 2009

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN M. Pierre PRIBETICH M. Jean ESMONIN M. Gilbert MENUT Mme Colette POPARD M. Rémi DETANG M. Jean-Patrick MASSON M. José ALMEIDA M. François DESEILLE M. Laurent GRANDGUILLAUME M. Patrick CHAPUIS M. Michel JULIEN Mme Marie-Françoise PETEL M. Gérard DUPIRE M. Jean-François GONDELLIER Mme Catherine HERVIEU M. François-André ALLAERT M. Jean-Claude DOUHAIT

M. Patrick MOREAU
M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-Pierre SOUMIER
M. André GERVAIS
M. Benoît BORDAT
M. Joël MEKHANTAR
M. Christophe BERTHIER
Mme Nelly METGE
Mme Elizabeth REVEL-LEFE

Mme Nelly METGE M. Philippe GUYARD
Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE M. Pierre-Olivier LEFI
Mlle Nathalie KOENDERS M. Jean-Claude GIRAI
Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY Mme Françoise EHRE
M. Alain MARCHAND M. Patrick BAUDEME

M. Mohammed IZIMER

Mme Jacqueline GARRET-RICHARD

Mme Joëlle LEMOUZY

M. Jean-Yves PIAN

Mlle Stéphanie MODDE

M. Philippe CARBONNEL
M. Alain LINGER
M. Pierre LAMBOROT
M. Louis LAURENT

M. Michel ROTGER
Mme Christine MASSU

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET

M. Claude PICARD
M. Gaston FOUCHERES
M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Philippe GUYARD
M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude GIRARD

Mme Françoise EHRE
M. Patrick BAUDEMENT
M. Murat BAYAM
M. Michel BACHELARD

M. Michel BACHELARD
M. Rémi DELATTE
M. Norbert CHEVIGNY
M. Gilles TRAHARD
Mme Noëlle CAMBILLARD.

Membres absents:

M. Didier MARTIN
Mme Françoise TENENBAUM
Mlle Christine MARTIN
M. Mohamed BEKHTAOUI
M. Philippe BELLEVILLE

M. Jean-Paul HESSE

Mlle Badiaâ MASLOUHI

M. Yves BERTELOOT

M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE
M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Colette POPARD

Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Yves BERTELOOT Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU

Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE Mme Hélène ROY pouvoir à M. Alain MARCHAND

Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER

M. Roland PONSAA pouvoir à M. Jean ESMONIN
M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU

M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET

M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMENT.

OBJET: DEPLACEMENTS

Fédération Nationale d'Usagers des Transports de la Région Bourgogne - Demande de subvention

- La FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) de la Région Bourgogne est une association qui a pour principal objet :
 - faire connaître les besoins des usagers et coordonner la politique des transports et l'aménagement du territoire en Région Bourgogne
 - améliorer la conditions de déplacement des usagers des transports collectifs, des piétons et des cyclistes, ainsi que la qualité de vie des riverains, en donnant priorité aux modes de déplacement offrant la meilleure sécurité, les moins dévoreurs d'espace, et d'énergie et les moins polluants, au moindre coût social.
 - Être une force de proposition dans les domaines ci-dessus.

Elle est composée d'associations : CAPAD (Comité Auxerrois Pour l'Amélioration des Dessertes Ferroviaires)

FGRCF (Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer) RVY (Rail Vaux d'Yonne)

et d'individuels.

L'ensemble Associations et Individuels représente environ 900 personnes sur la totalité du territoire bourguignon.

Comme la FNAUT est un partenaire privilégié et incontournable pour toutes les questions transport et déplacements, il est proposé que le Grand Dijon accorde une subvention de fonctionnement de 600 €, au titre de l'année 2009.

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE :

- d'accorder une subvention de 600 € au titre de l'année 2009 à la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports de la Région Bourgogne.
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder au versement de la subvention et à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.
- de prélever les crédits nécessaires sur le budget de l'exercice en cours.

Convocation envoyée le 7 mai 2009

Publié le

15 MAI 2009

Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,

g Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

15 MAI 2009



GD2009-05-14_41 N°41 - 2/2